



PROTOCOLE SANITAIRE [COVID-19] TICKETS SPORT

Se présenter 30 minutes avant l'horaire de votre séance (*avec son propre stylo*) pour les formalités d'inscription et d'équipement (avec ses propres affaires – sauf gilet de sauvetage fourni) : règlement en espèce sur site

APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

- Pas d'accès aux vestiaires et aux douches du Stade sous la Lune jusqu'au 22 juin 2020
- Venir en tenue, avec un masque (porté sur le nez et la bouche) uniquement pour les formalités d'inscription
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique (au bord de l'eau)

NETTOYAGE ET DESINFECTION DES MATÉRIELS ET LOCAUX

- Création d'une zone de désinfection des gilets de sauvetage et des pagaies
- Attribution individuelle du matériel et désinfection avant et après usage avec un produit virucide Norme NF 14476

DISTANCIATION PHYSIQUE

- 1 mètre (au minimum) entre chaque personne sur la berge avant l'accès aux pontons
- 4m² par personne sur les pontons y compris dans le chenal pédagogique d'apprentissage (1 ponton paddle – 1 ponton kayak)
- 1 embarcation d'écart entre chaque navigant sur l'eau pendant les randonnées nautiques (soit environ 5 à 10 mètres selon les points de passage)

LIMITATION BRASSAGE DES INDIVIDUS

- Mise en place d'une zone d'attente pour des groupes de moins de 10 personnes
- Pas de croisement d'adhérents sur la berge ni sur les deux pontons

INFORMATION COMMUNICATION

- Affichage des protocoles FFCK et FFSURF à destination du public
- Tenue du registre horaire entrée – sortie des adhérents
- Formation aux gestes barrières des encadrants professionnels réalisée le 3 juin 2020